

BULLETIN DU Syndicat Central des Agriculteurs de LA LOIRE-INFERIEURE

et des Associations Rurales, Viticoles, Maraîchères, Horticoles et Avicoles affiliées

JOURNAL HEBDOMADAIRE
paraissant le Samedi — Tirage 21.000

ADMINISTRATION : 2, Rue Scribe, Nantes (à l'angle de la Rue Boileau) — BUREAUX ouverts tous les jours, de 9 h. à midi et de 2 h. à 5 h.
Pour toute la Publicité, s'adresser : PUBLICITE DE L'OUEST ET DU CENTRE, 11, Rue de la Fosse — NANTES

TELEPHONE 141.95 - 157.42
Chèques Postaux Nantes 6.015



UNE CEREALE HYBRIDE tenant à la fois du blé et du seigle, vient d'être produite par le professeur Biffen, à l'Ecole d'Agriculture de l'Université de Cambridge (Angleterre). Cette découverte permettrait d'obtenir un grain de bonne qualité en terrains pauvres et révolutionnerait l'agriculture !

LA FOIRE COMMERCIALE DE NANTES aura lieu du 7 au 18 avril prochain, sous le haut patronage du Président de la République. Différentes manifestations agricoles auront lieu au cours de la Foire. Nous en reparlerons plus tard.

LE LAIT A PARIS : Par suite de la baisse consentie sur le prix du lait par les Coopératives et Syndicats laitiers de la région de Paris, le lait est vendu au détail, depuis le 10 janvier, 1 fr. 40 le litre. Il est payé aux producteurs 0 fr. 60 à 0 fr. 70, soit à un taux inférieur au coefficient 5 par rapport au prix d'avant-guerre.

« AU SERVICE DE LA TERRE ». Tel est le titre du nouveau film, instructif, qui vient d'être réalisé par la Chambre Syndicale des Constructeurs français de machines agricoles. Il donne une idée exacte de notre construction nationale et promène les spectateurs dans nos campagnes les plus variées, où fonctionnent ces machines, pour la mise en valeur de notre sol.

CHOUX-FLEURS BRETONS : Les exportations sur l'Angleterre vont devenir impossible du fait de la baisse de la livre, de l'augmentation du transport sur les rails anglais et des nouvelles taxes douanières. Le prix d'un cagot de choux-fleurs de Roscoff reviendra à 43 fr. 25 à Londres. Le prix de vente étant de 5 à 6 shillings (20 à 25 fr.) laissera un gros déficit au producteur. Les expéditions sur Paris sont très onéreuses. Un chou, au tarif « wagon complet » paie de Saint-Pol-de-Léon aux Halles, 0.88 par tête. Les Italiens, plus éloignés que nous, fournissent des choux à de meilleures conditions et nous font une concurrence redoutable.

LES MARCHANDS DE CHEVAUX DE L'OUEST, au cours de leur dernière Assemblée générale, ont émis le vœu que l'importation des chevaux de boucherie soit contingentée et que les droits de douane soient majorés. Considérant que le commerce recherche de plus en plus des chevaux d'une bonne taille, il y a lieu de fournir pour la monte publique quelques reproducteurs pour satisfaire cette demande.

EVALUATION DES BENEFICES AGRICOLES EN 1932

Dans sa séance du 23 décembre, la Chambre a adopté une loi relative aux coefficients applicables en 1932 pour l'évaluation forfaitaire des bénéfices agricoles en matière d'impôts sur les revenus.

Cette loi est la suivante :

Article unique. — Les coefficients applicables à la valeur locative cadastrale des terres exploitées, préalablement majorée de 50 pour 100 pour l'évaluation forfaitaire des bénéfices agricoles seront :

- Pour les terres labourables, de 1.
- Pour les herbages, prairies, 1.
- Pour les bois industriels, 1.50.
- Pour les pépinières et cultures maraîchères, florales et d'ornementation, 5.
- Pour les cultures non désignées, 2.50.

Le Malaise Vigneron

Dans les parties du département où la vigne est la culture dominante, là où elle constitue le principal revenu des habitants, règne un malaise certain.

La vigne ne nourrit plus son homme, du moins elle le nourrit mal. On l'abandonne. La jeunesse, quand elle le peut, va chercher en ville des moyens de vivre qu'elle croit plus aisés.

Y a-t-il là aussi une crise ? Oui. Mais à notre avis, elle ne prend pas tant ses racines dans des causes économiques générales qui nous dépassent souvent, que dans des causes techniques locales ; le remède est peut-être à notre portée.

Tout d'abord, éliminons de notre discussion le chapitre des cépages nouveaux, des hybrides producteurs directs. Nous ne savons pas encore bien leur avenir botanique, encore moins connaissons-nous leur valeur future, leur avenir commercial. Ce dernier, avec la concurrence algérienne et méridionale, nous semble trop précaire pour les recommander, si ce n'est pour assurer la consommation familiale.

Nous parlons pour les vieilles souches nantaises, celles du Muscadet et du Gros Plant, spécialités, crues de pays. Cette année le débouché local s'est, malgré l'effondrement général, affirmé fidèle une fois de plus. On a vendu, on vend et l'on vendra tout ce qui a été récolté, à un prix convenable. Le Nantais préfère à tout autre son vin de Pays. Il a raison. Pour le même prix, nul n'est aussi frais, plus sain, plus parfumé. Une législation protectrice et de contingentement (lois de décembre 1930 et de juillet 1931), obtenue à grand peine, aidant ; à part une sous-consommation provoquée par le chômage et la misère générale, nous ne voyons pas de raison pour que les choses deviennent pires.

Et cette considération est la plus importante, la première de toutes. Nos vins de Pays ont sur Nantes et la Bretagne un débouché régulier et fidèle. Les prix, sans être exagérés, sont passables. Que reste-t-il à faire ? Du vin. Du bon vin en quantité suffisante pour couvrir nos frais.

Constata-t-on pour confirmer nos dires, qu'à côté de trois vigneronnages, un quatrième fait de bonnes affaires. C'est qu'il travaille comme il faut.

Quelles sont les causes du malaise actuel ?

1^o Notre vigne ne donne pas un rendement qui paie. Il s'agit d'obtenir justement quelques barriques en plus de la moyenne actuelle.

2^o Notre vignoble morcelé exige trop de main-d'œuvre.

Si l'on parle aux vieux vigneronnages, et quel plaisir que ces conversations avec les anciens de la vigne, on acquiert la conviction que nos rendements ont diminué. On accuse les maladies, insectes, etc... Ils sont en cause. Toutefois remarquons que nous avons des remèdes pour lutter efficacement, sulfate, arsenic, soufre, et que l'avantage des engrais chimiques est venu compenser en partie ces calamités des temps présents. Nous estimons qu'il y a de plus profondes raisons au déficit actuel de l'exploitation.

Notre vignoble, entièrement reconstitué entre 1895 et 1905, arrive partout à la fois à sa 30^e année ! Retour d'âge fatal de la vigne greffée. Heure du vieillissement, de l'Esca, de la moindre résistance aux mauvaises saisons. Tout le monde connaît les traitements proposés, méthodes de fortune elles prolongent la bête quelques années. Fatalement il faut en arriver à l'arrachage, au repos de la terre et à la replantation.

Une vieille vigne usée qui fait une moyenne de 7 barriques à l'hectare, ruine le père ; une jeune vigne vigoureuse qui amène 10 barriques à l'hectare du pressoir enrichit le fils.

Notre génération a vu, vers 1900, l'époque héroïque de la reconstitution, elle en verra une seconde. On bien il faudra renoncer à la vigne, boire la dernière bouteille et... planter des patates. Elle est déjà commencée : on repique.

Et ce sera l'occasion d'éviter les fautes que nous fîmes, d'enseigner aux jeunes le mieux et le meilleur. Qu'ils ne se moquent pas ; on était bien embarrassé, il y a trente-cinq ans ! On ignorait tout ! Ceux qui avaient vingt ans en 95 se souviennent de l'arrivée des premiers bois américains, des écoles de greffages, des défoncements, etc... Quel labeur, bons gens !

Tout d'abord nous n'avons pas assez tenu compte de la sélection du greffon. C'est un mal sans remède, beaucoup de clos en souffrent à l'heure présente. Chacun le sent, et au grand dommage on connaît maintenant des races choisies sur de glorieuses treilles. On sélectionne encore parmi ces individus déjà très pour arriver à la perfection du sujet.

Si nous n'avons pas été assez sévères pour le greffon, nous ne l'avons pas non plus été assez pour le choix du terrain. Nous avons trop planté. Beaucoup de terres ne devraient pas être en vignes ; elle ne paieront jamais bien leur maître. « Ils portaient de la vigne d'antiquité ! » Ce n'est pas une raison. Seuls les très bons emplacements doivent être replantés ; les maladies ont singulièrement compliqué les choses, les frais actuels sont trop élevés.

Enfin, pour faciliter le passage de la charrue, nous avons fait à tort, partout, de la culture à plat. Qui ne se souvient des vieilles planches bombées de l'ancien vignoble, des profondes dérayures qui les séparaient ? Nos anciens, par un usage séculaire, en étaient arrivés là, c'est qu'ils avaient une raison. Un des travers de notre siècle est d'avoir cru et de croire que nous sommes plus malins que les autres. Mentalité de pauvres primaires. Des générations ne se trompent pas indéfiniment. L'expérience, la science la plus moderne l'admet, seule commande d'une façon décisive.

Si les vieux Nantais cultivaient en

planches, en planches souvent très hautes, si la toute première façon de novembre était le raiage ou curage des dérayures, c'est qu'ils avaient un but. Nous avons acquis la conviction que cette façon onéreuse de cultiver n'avait qu'un objet, tenir la vigne au sec. Beaucoup de nos terrains restent gorgés d'eau l'hiver, froid et sans air jusqu'à la fin de mai. Notre pays n'est pas assez ensoleillé pour nous permettre de telles fantaisies. Dans ces terres, à moins d'un printemps exceptionnel, la vigne bourgeoise mal, elle ne donne que des javelles, les maladies y ont une virulence extrême.

Chasser l'eau par tous les moyens. drainage en poterie, fossés d'assainissement, et si on ne peut faire mieux, retour à de larges planches labourables, est une des conditions primordiales du succès.

« La vigne aime les collines et les lieux abrupts »

disait Virgile au siècle d'Auguste. Suivons-le. « Rien de nouveau sous le soleil », ce qui, pour nos vigneronnages, équivaut à dire que le soleil n'a pas changé.

Replantation progressive, sélection du greffon, choix très sévère du terrain, élimination de l'eau, drainage, assainissement, tels sont les remèdes qui pourraient augmenter le rendement moyen du vignoble.

Nos vignes morcelées exigent inutilement trop de main-d'œuvre. Cela, avons-nous dit, est la seconde cause du malaise actuel.

Il fallait, au moment de la première reconstitution, faire de grands morceaux ; nous ne l'avons pas fait. Profitez de celle qui va fatalement avoir lieu pour ne pas rester dans la même peine.

La culture par petites parcelles est impossible. Excluant tout machinisme, elle ruine et étreint inutilement son homme. Nous sommes victimes des partages ridicules ; la planche coupée en trois par les trois frères. Quelle affaire ! C'est ainsi que les tennes au-dessus de 10 journaux sont rares, de quelques gauls multipliées. Tel vigneron possède deux hectares de vigne (nous en connaissons un), il pourrait vivre ; ses deux hectares sont répartis en cinquante-cinq morceaux, il crève de fatigue, demain il crèvera de faim.

Il faut remembrer. C'est une ques-

La Foire aux Vins d'Anjou

La 27^e Foire aux Vins d'Anjou confortablement installée dans le vaste baraquement du Champ de Mars, a clôturé ses portes mardi 12 janvier, après quatre jours d'existence, pendant lesquels une foule de vigneronnages, d'acheteurs, d'amateurs de bons vins, ou de simples curieux, défila devant les stands de dégustation.

En vérité, on ne défilait pas, mais, au contraire, on piétinait, on se couvoyait, on stationnait par groupes compacts, parlant haut, cherchant à approcher des petites cages renfermant les précieuses bouteilles, d'où les propriétaires versaient, avec parcimonie, leurs meilleurs vins de l'année. Et chacun de déguster, de comparer, d'apprécier, selon son goût, les produits de telle région, de tel ou tel cru réputé.

Dans l'ensemble, les vins d'Anjou 1931 sont bien fruités et supérieurs, comme qualité, à ceux de 1930. On y trouve, ça et là, une pointe d'acidité, qui d'ailleurs, dans certains cas, n'est pas sans agrément, acidité très compréhensible, étant données les conditions météorologiques de l'année 1931, qui a été particulièrement humide. Quand retrouverons-nous les récoltes fameuses de 1928 et 1929, années caractérisées par la sécheresse et le soleil ?

Si on ne considère que le sucre et l'alcool, on peut dire que les vins sont plus riches que l'an dernier. Les moûts de Chemin blanc ont, en moyenne, un degré de plus qu'en 1930 et présentent des maxima très intéressants, atteignant 17° d'alcool en puissance. La moyenne, qui était de 10°7 l'an dernier est de 11°4 cette année. Cette moyenne aurait pu être plus élevée... si les mois d'août et de septembre avaient été plus chauds et plus lumineux, les conditions favorables d'octobre n'ayant pu compenser le déficit des mois précédents. Les richesses saccharines élevées ne

proviennent pas d'une bonne maturation, mais de la concentration, produite par le hâle, sur les raisins atteints de cochyliis ou d'oidium et ces attaques, de cochyliis surtout, ont été particulièrement violentes.

Quant aux quantités récoltées, on peut évaluer la production moyenne à 17 hectolitres pour le Chemin, soit une légère diminution sur 1930, et à 36 hectolitres à l'hectare, pour les raisins rouges.

Malgré l'absence des courtiers en vins des Maisons de Paris, les transactions paraissent avoir été assez nombreuses. La baisse générale des prix a incité les acheteurs à faire quelques provisions. Il faut noter que l'an dernier, par suite des cours élevés, les achats ont été très réduits et de ce fait, les caves, aujourd'hui, se trouvent dégrangées. A titre indicatif, voici les prix pratiqués pour les principaux vins d'Anjou, de la dernière récolte, prix de la barrique, au cellier du vendeur :

VINS BLANCS : Têtes de celliers, 800 à 900 francs (on signale quelques ventes à un prix légèrement supérieur). Bons vins de coqueux, 600 à 800 francs. Vin de fillettes, 500 à 600 francs.

VINS ROSES : Rosés de Cabernet, 600 à 700 francs (ou 11 à 13 francs le degré-hecto). Rosés ordinaires, 300 à 400 francs.

VINS ROUGES : Cabernet, 500 à 600 francs. Groslois, 300 à 350 francs.

VINS D'HYBRIDES : Sans intérêt, peu d'affaires, 250 à 300 francs.

Pour les vins blancs 1931, qui doivent être mis en bouteilles vers mars-prochain, il s'est effectué quelques ventes au prix de 225 à 250 fr. la caisse de 25 bouteilles, franco chez l'acheteur, soit 9 à 10 francs la bouteille.

Nous avons maintes fois fait ressortir les principaux avantages de ces Foires Viticoles, qui permettent aux acheteurs étrangers à la région de trouver sur place toute la gamme des vins et de pouvoir choisir le cru désiré, qui instruisent les vigneronnages sur les procédés de vinification ou les traitements de leur vigne. Ce contact de quelques jours, ces échanges d'idées, de conseils, ces comparaisons ne sont-elles pas profitables aux uns et aux autres ?

N'est-il pas intéressant aussi de faire connaître et apprécier sa marchandise au-delà d'un certain rayon, pour en trouver un débouché meilleur, surtout en cette période de crise et de sous-consommation ? Malheureusement, trop de viticulteurs ne le comprennent pas assez. Sur 30.000 vigneronnages, y avait-il seulement 150 exposants ? Un vigneron n'exprime ainsi sa façon de penser : « Les viticulteurs angevins, suivant leur traditionnelle habitude, ne viennent pas se remuer et n'exposent pas en assez grand nombre ! »

Est-il besoin d'ajouter que ce reproche pourrait nous être aussi adressé... Et pendant ce temps, le Midi bouge, les vins d'Algérie et d'ailleurs viennent concurrencer les nôtres. L'heure est venue de nous grouper et de nous organiser pour propager nos excellents vins du Bassin de la Loire.

DE CAMIRAN,
Président du Syndicat des Agriculteurs.

Un Brin de Causette...

Les gazettes, d'ampis quèques mois, faisant pu que de parler de Gandhi : « Bombay... » Gandhi se propose de déclencher une campagne de désobéissance modérée. Le motif caché de cette initiative est de pousser à bout les Britanniques, de façon à provoquer une rupture, qui permettrait aux deux parties de reprendre la lutte.

Quelques jours après tertous les journaux annonçaient : — Gandhi débarque à Marseille — Gandhi acclamé à la gare de Lyon — Gandhi à Londres — Gandhi fait tourner la Table Ronde — Gandhi reçu par lord... Doryphore — Gandhi repasse à Paris — Gandhi arrive aux Indes — Gandhi est enrhumé... atchoum ! Enfin, v'là qu'on a trompé le monde entier, par T. S. F., que le « Mahatma » Gandhi est arrêté.

Rassurez-vous, les amis, dans sa prison y ne manquant de rien, y disposant de livres et d'un mobilier luxueux.

Qui que c'est dan que ce personnage, qu'admire la bonté de l'homme et qui déclenchant des grèves générales, qu'a l'air doux et innocent comme l'enfant qui vient de naître et qui prêchant la violence ? Qui que c'est que ce phénomène qui s'annonce tant tête nue, sans un cheveu sur la caillou, jambes nues et ripaions au vent, qui faisant parler de li comme ça ?

C'est-y par chiqué, pour lancer la nouvelle mode de la pureté ? C'est-y un demi-toué, ou un agitateur, qui prêchant la désobéissance civile dans son pays ? La simplicité, la modestie, l'humilité de Ghandi pouvant être n'être qu'une forme déguisée de l'orgueil.

A ce qu'on raconte, c'te rejeton de l'antique civilisation indoue, qui luttant contre les Anglais, ce descendant de Brahma a tout même fait ses études en Angleterre, a été avocat à Londres, a porté des habits de bonnet étoffe anglaise et s'est lié les babines du ploume poudingue anglais. Alors, pourquoi qu'an'hui, y voudrait jouer à l'homme nature, qui filant le lin avec un rouet, sans son wagon, qui buvons du lait de chèvre, qui vomissons la civilisation démoralisatrice !

Pour sûr y aurait ben à redire sur not' pauvre civilisation, les hommes n'inventant des mécaniques et des produits chimiques que pour se détruire. Croyez-vous point qu'on étions pus heureux, au'fois, sans tertous ces inventions, ouisque chacun vivait tranquille dans sa campagne, en tisant ses draps et ses habits ?

En attendant, le « Mahatma » Gandhi mettant la police britannique sur les dents. Partout dans l'Inde, y a des révoltes, des processions, des protestations, des journées de deuil. Fi ! le vilain désobéissant ! Si qu'on avait, comme ça, des Gandhi dans nos colonies, on risquerait ben de se faire fiche à la porte et de voir not' prestige à cent lieues sous les mers... C'est p'l'être ben ce qui arrivera aux Anglais — sans leur souhaiter pareil malheur.

Et si qu'on avait un Gandhi, en France, pour prêcher la désobéissance de l'impôt, croyez-vous point qui flanquerait la trouille à nos dirigeants, à certains fonctionnaires, qui vivant sur nos impôts... comme le doryphore sur les pommes de terre !

Mais chez nous, on connaît que le sucre-gandhi, et les Français, qui sont nés rouspéteurs, obéissant quand même à tout ce qu'on leur commande.

maître Jeannot

R. FAIVRE.



LA TAILLE DE LA VIGNE DANS LE VIGNOBLE A MUSCADET

OFFICE AGRICOLE DÉPARTEMENTAL DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

NANTES — 33, Rue de Strasbourg — NANTES

LISTE des PROPRIÉTAIRES de TAUREAUX

Inscrits pour une PRIME de CONSERVATION en 1931-1932

Comice d'Aigrefeuille RACE MAINE-ANJOU (Taureaux ayant quatre dents et plus) M. H. Fleury, la Brenière, Montbert.	MM. Joncheray, la Guilbaudière, Rougé. Navinel, Breil-Herbert, St-Aubin-d.-Châteaux. Chazé Joseph, le Vergé, Rougé. Langlais Fr., la Chevalerie, Châteaubriant. Hougron Pierre, la Daviais, Saint-Aubin-des-Châteaux. Jambu Joseph, le Boispean, Forcé. Cerisier Jean, le Pont, Soudan. Vivien Auguste, la Lande, Soudan. Gautier Julien, la Gaurie, Châteaubriant. Guibert Joseph, la Tindais, Rougé. Hermine Jean, la Tonardière, Rougé. Châtelain Jean, la Hardonnière, Rougé. Ricoul Lucien, la Cautraie, Erbray. Rabouesnel, la Galissonnière, Châteaubriant.	(Taureaux ayant quatre dents et plus) MM. Lainé Henri, la Chauvée, Mouzeil. Bazin Félix, la Scellerie, Ligné. Barthélémy J.-M., Mauregard, Couffé.	MM. Bougot, les Binetières, Puceul. Baguet Jean, la Hubertière, Puceul. Marzellière, la Grange, Nozay. Maignet, le Désert, Nozay. Briand, les Vallées, Nozay.	Comice de Saint-Nazaire RACE NORMANDE (Taureaux ayant deux dents) MM. Corbé Joseph, la Taillée, Montoir. Rialland père, Hrut-Village, Donges. (Taureaux ayant quatre dents et plus) M. Lebeau Victor, Bratz, Montoir.
Comice d'Ancenis RACE MAINE-ANJOU (Taureaux ayant quatre dents et plus) M. Esnault, la Chutellerie, Ancenis.	Comice de Clisson RACE MAINE-ANJOU (Taureaux ayant deux dents) MM. Picot, Le Donet, Gétigné. Brosset, la Sennardière, Gorges. Boiziau Pierre, le Perthuis, Gorges. (Taureaux ayant quatre dents et plus) MM. Landreau, la Grande-Métairie, Gorges. Gréau, la Bourdonnière, Gorges. Dabin Elie, le Grand-Poiron, Saint-Hilaire-de-Clisson.	Comice du Loroux-Bottereau RACE MAINE-ANJOU (Taureaux ayant deux dents) MM. Bureau Jean, l'Aujardière, la Remaudière. Ripoche Louis, la Grande-Giraudière, la Remaudière. Brangeon Joseph, la Grande-Brunetière, la Boissière.	Comice de Pontchâteau RACE NANTAISE (Taureaux ayant deux dents) M. Chevalier Henri, Petit-Casso, Pontchâteau. (Taureaux ayant quatre dents et plus) MM. Corbé Constant, Bout-du-Bois de Casso, Pontchâteau. Gergaud, Bois-Divais, Besné.	Comice de Saint-Nicolas-de-Redon RACE NANTAISE (Taureaux ayant deux dents) MM. Pelé François, Saint-Jean, Plessé. Erillard Jean, Malary, Plessé. du Rostu, Pont-Forêt, Plessé. (Taureaux ayant quatre dents et plus) MM. Tripon, la Margouret, Plessé. Chateau, la Touche Saint-Joseph, Fégréac. Renaud-Pierre Porcher, Pont-Forêt, Plessé. Vallée Pierre, l'Espérance, Avessac. Niel Henri, Moulin de Trignac, Avessac. Pelé Jean, l'Epinay, Plessé. Libaud Jean, Trélican, Avessac.
Comice de Blain RACE NANTAISE (Taureaux ayant quatre dents et plus) M. Mouraud Pierre, la Réauté, Saint-Omer-de-Blain.	Comice de Derval RACE MAINE-ANJOU (Taureaux ayant deux dents) MM. Rochet, la Grillois, St-Vincent-des-Landes. Delaunay, la Bouvais, St-Vincent-des-Landes. Daniel, la Kyrieille, Moulais. (Taureaux ayant quatre dents et plus) MM. Lecoq Pierre, la Chaumière, Saint-Vincent-des-Landes. Gaveaud Pierre, la Vinalis, Lusanger. M ^{me} Veuve Allard, la Guinelaie, Lusanger. M ^{me} Veuve Latouche, le Sauzais, Lusanger.	Comice du Pellerin RACE NORMANDE (Taureaux ayant deux dents) MM. Dubreil Pierre, Ardenne, Sainte-Pazanne. Turpin Célestin, Launay, Rouans. Lecière, la Morlière, Rouans. (Taureaux ayant quatre dents et plus) MM. Turpin Célestin, Launay, Rouans. Dossot Henri, Buzay, Rouans.	Comice de Riaillé RACE MAINE-ANJOU (Taureaux ayant deux dents) M ^{me} Veuve Mercier, l'Angellerie, Teillé. MM. Ousry Alex., la Batterie, Trans-sur-Erdre. Leloup Jean, la Vallée, Joué-sur-Erdre. (Taureaux ayant quatre dents et plus) MM. Voisin René, Saint-Louis, Riaillé. Delaunay, le Poncereau, Riaillé. M ^{me} Veuve Verger Pierre, Haut-Roseau, Pannecé. M. Delanoue Julien, Bois-Laurent, Riaillé.	Comice de Saint-Père-en-Retz RACE NANTAISE (Taureaux ayant quatre dents et plus) MM. Picaud Fr., la Doulière, Le Clion. Olivier Joseph, Pont-Cailaud, Saint-Père-en-Retz.
Comice de Bouaye RACE NORMANDE (Taureaux ayant quatre dents et plus) M. Guillaud, au Bourg, Bouguenais.	Comice de Guéméné-Penfao RACE NANTAISE (Taureaux ayant deux dents) MM. Jouin Auguste, la Vivalis, Guéméné. Gilbert Louis, Bois-Butet, Conquereuil. (Taureaux ayant quatre dents et plus) M. Taillandier Fr., la Patarderie, Conquereuil.	Comice de Machecoul RACE MAINE-ANJOU (Taureaux ayant deux dents) M. Chataigner, l'Aubrais, Machecoul. (Taureaux ayant quatre dents et plus) M. Tourneux, les Bernardières, Machecoul.	Comice de Saint-Etienne-de-Montluc RACE NANTAISE (Taureaux ayant deux dents) M. Gallerand Francis, Saint-Blais, Couéron. (Taureaux ayant quatre dents et plus) M. Vallée Alexandre, la Carterie, Couéron.	Comice de Savenay RACE NANTAISE (Taureaux ayant deux dents) MM. Violain Emile, Sainte-Marie, Campbon. Jidet Pierre, la Morandais, Savenay. Lemarié, les Hétières, Savenay. Le Quen d'Entremeuse, Bellais, Malville.
Comice de Bourgneuf-en-Retz RACE NANTAISE (Taureaux ayant deux dents) MM. Guilbaud, les Jarrillettes, Chéméré. Briand, la Boule, Saint-Hilaire-de-Chaléons. (Taureaux ayant quatre dents et plus) MM. Bachelier, la Chapellerie, Chéméré. Guillard, la Rairie, les Moutiers.	Comice de Guérande RACE NORMANDE (Taureaux ayant quatre dents et plus) M. Gicquiau, Lessac, Guérande.	Comice de Nort-sur-Erdre RACE MAINE-ANJOU (Taureaux ayant deux dents) MM. Gardahaut, la Bergerie, les Touches. Saffré Alexandre, le Fresne, Nort-sur-Erdre. (Taureaux ayant quatre dents et plus) M. Baron, la Jousellière, Les Touches.	Comice de Saint-Gildas-des-Bois RACE NANTAISE (Taureaux ayant deux dents) MM. Similien Daniel, Coëly, Guenrouet. Melec J.-B., St-Jacques Bogdelin, Guenrouet. C ^o de Montaigne, Missillac. Violain Jean, N.-D. de Grâce, Guenrouet.	Comice de Vallet RACE MAINE-ANJOU (Taureaux ayant deux dents) MM. Rousseau Jean, les Sauvionnières, Vallet. Brangeon Jean, la Guéretinière, Vallet. (Taureaux ayant quatre dents et plus) MM. Augereau Th., Belay, Vallet. Sautjeau, Le Pallet.
Comice de Carquefou RACE MAINE-ANJOU (Taureaux ayant deux dents) M. Bourgeois Félix, les Bréhendes, Carquefou.	Comice de La Chapelle-sur-Erdre RACE NORMANDE (Taureaux ayant deux dents) M. Isaac Maisonneuve, la Hautière, La Chapelle-sur-Erdre.	Comice de Nozay RACE MAINE-ANJOU (Taureaux ayant deux dents) MM. Grimault Pierre, la Grande-Villate, Nozay. Guillet Eug., Maison-Neuve, Nozay. Ernoult, le Souchet, la Grignonais. Launay, la Grange-Créviac, Nozay. Mathelier, les Grées, Nozay. Frémont, Montjaunet, Abbaretz. (Taureaux ayant quatre dents et plus) MM. Leray, chemin Allain, Treffieux. Cadorel J.-M., Blandais, Abbaretz. Roiné, la Jainguenais, Treffieux.	Comice de Saint-Mars-la-Jaille RACE MAINE-ANJOU (Taureaux ayant deux dents) MM. M ^{re} de la Ferronnays, Saint-Mars-la-Jaille. Plateau Joseph, Retail, St-Sulpice-des-Landes. (Taureaux ayant quatre dents et plus) M. Le Gonnais Yves, Barre-David, Saint-Sulpice-des-Landes. M ^{me} Veuve Férier, Carbouchet, St-Mars-la-Jaille. MM. Trimereau René, la Motte, Maumusson. Bourgeois Alph., la Clanchetière, St-Sulpice-des-Landes. Bioteau Louis, la Garenne, Maumusson. Denier Jean, la Grée, Saint-Mars-la-Jaille. Jeanneau Augustin, Saint-Sulpice-des-Landes. Cosson Pierre, la Planche, Maumusson. Lemoine Eug., Haute-Chapellerie, Maumusson.	Comice de Varades RACE MAINE-ANJOU (Taureaux ayant deux dents) MM. Malinge Louis, Varades. Vincent Aug., l'Epinay, Varades. M ^{me} Veuve Arieux, la Galasrière, Varades. M. Lhéria, la Bouillonaye, Chapelle-St-Sauveur. (Taureaux ayant quatre dents et plus) MM. Bossé Pierre, Mallet, La Chapelle-St-Sauveur. Cornuaille Jean, la Brière, La Chapelle-St-Sauveur. Ménard, La Chapelle Saint-Sauveur. Barbin, l'Eclotay, Varades. Gautier Célestin, Doucet, Varades.
Comice de Châteaubriant RACE MAINE-ANJOU (Taureaux ayant deux dents) MM. Hougron Fr. fils, la Mercerie, Châteaubriant. Bommé Francis, Lezé, Petit-Auverné. Dufour Jean, la Chauvinais, Rougé. Houssais Isaac, l'Oisellerie, Saint-Aubin-des-Châteaux. Bertin Armand, Moulin-Roussel, Moisson. (Taureaux ayant quatre dents et plus) MM. Bréhier Pierre, la Cour de la Boissière, Soudan. Frémont Eug., la Grée, Juigné-les-Moutiers. Jolaine J.-M., Fréguil, Rougé. Mastrard Henri, la Croix-de-Lallier, Soudan. Cruaud Fr., la Largère, Loufert. Morel Clément, Maligne, Issé. Delaunay, la Cautraie, Erbray. Doineau fils, Petite Verrerie, Soudan. Orain Léandre, la Rousselière, Châteaubriant. Grimaud, Champaux, Grand-Auverné.	Comice de Ligné RACE MAINE-ANJOU (Taureaux ayant deux dents) M. Dupé Alex., le Chatellier, Couffé. M ^{me} Veuve Honoré David, la Rochefordière, Ligné. M. Rigaud Pierre, le Bas-Ponceau, Ligné.			

L'Office n'admet, pour les Primes de Conservation, que les taureaux déjà inscrits aux livres zootechniques de l'un des trois Syndicats d'Elevage du Département (Nantais, Maine-Anjou, Normands). En conséquence, les Propriétaires de taureaux reproducteurs désirant concourir pour les Primes, sont invités à s'adresser, suivant la race de leurs animaux et avant la réunion des Comices Agricoles : au Syndicat des Eleveurs de la Race Nantaise, 34, rue de la Fosse, Nantes ; au Syndicat d'Elevage du Bétail Normand, 34, rue de la Fosse, Nantes ; au Syndicat d'Elevage de la Race Maine-Anjou, à Châteaubriant.

LISTE des PROPRIÉTAIRES de VERRATS

Inscrits pour une PRIME de CONSERVATION en 1931-1932

Comice d'Ancenis M. Gautier Louis, la Chipaudière, Saint-Herblon.	Comice de Guérande M. Gicquiau, Lessac, Guérande.	Comice de Nozay MM. Gestain, la Fleurière, Treffieux. Gérard, la Herminière, Abbaretz. Guillet Michel, Rosabonnet, Nozay. Gilbert, le Chatelet, Nozay.	Comice de Saint-Mars-la-Jaille MM. Guyot Joseph, Bonneuvre. Macé J., Moulin du Bourg, Maumusson.
Comice de Blain M. Anizon Pierre, la Thiolais, Blain.	Comice de Ligné MM. Barthélémy J.-M., Mauregard, Couffé. Poirier Fr., l'Osier, Ligné.	Comice de Riaillé MM. Prodhomme Emile, Hautes-Pierres, Riaillé. Jans Julien, la Jousière, Pannecé. Pageau J.-B., la Bitaudière, Trans. M ^{me} Veuve Coulon, la Créondière, Teillé.	Comice de Saint-Nicolas-de-Redon M. Jean Meignen, la Prairie de la Haie, Plessé.
Comice de Bouaye M. Béranger, la Pierre, Bouguenais.	Comice du Pellerin M. Gouard Fr., le Pilon, Cheix.	Comice de Saint-Etienne-de-Montluc MM. Bossard René, la Portais, Cordemais. Bedel Fr., la Juliénaie, St-Etienne-de-Montluc.	Comice de Saint-Père-en-Retz MM. Gautier-Tessier, la Caillerie, Chauvé. Fillaud, la Claye, Saint-Père-en-Retz.
Comice de Châteaubriant MM. Joncheret, la Garenne, Châteaubriant. Thomas Louis, la Séveronnière, Rougé. Duchêne Etienne, la Pontecôte, Châteaubriant. Lefranc, la Bruère, Châteaubriant.	Comice de Nort-sur-Erdre M ^{me} Veuve Pageot, la Bréhoulière, les Touches. M. Léguippe J.-M., Houssais, Nort. M ^{me} Veuve Hamon, les Places, St-Mars-du-Désert. MM. Douet, la Bosse, Petits-Mars. Pailier, Tournebride de Vailt, Nort.		Comice de Varades M. Guéry Charles, Moulin des Haies, Varades.

MARCHES DE LA VILLETTE

Du Lundi 11 Janvier 1932

ANIMAUX	Aménage	Vendu	1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra	1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra
Bœufs.....	2.047	2.900	8 10	7 »	5 60	9 10	4 85	3 85	2 80	5 65
Vaches.....	1.413	1.450	8 »	6 60	5 20	9 40	4 80	3 63	2 60	6 »
Taureaux.....	530	510	6 80	6 10	5 40	7 30	4 08	3 35	2 70	4 52
Veaux.....	1.709	1.690	14 30	12 10	10 70	15 50	8 58	6 90	5 83	9 60
Moutons.....	13.634	13.500	15 80	12 10	7 80	18 10	7 90	4 65	3 53	9 05
Porcs.....	3.696	3.606	8 »	7 14	4 28	8 42	5 60	4 90	3 »	5 90

Du Jeudi 14 Janvier 1932

Bœufs.....	1.393	1.370	8 »	6 90	5 50	9 »	4 80	3 80	2 75	5 58
Vaches.....	696	680	7 90	6 50	5 10	9 30	4 75	3 57	2 55	5 95
Taureaux.....	298	290	6 60	5 90	5 20	7 10	3 85	3 25	2 60	4 40
Veaux.....	1.366	1.350	15 10	12 70	11 30	16 30	9 05	7 25	6 20	10 40
Moutons.....	5.752	5.600	15 80	10 20	7 90	18 10	4 80	3 47	9 05	
Porcs.....	3.03	2.505	8 »	7 14	4 28	8 42	5 60	4 90	3 »	5 90

ASSOCIATION GENERALE des PRODUCTEURS de BLÉ

Marché Français

Les mesures prises depuis plusieurs mois pour bloquer les fraudes, améliorer la position statistique du marché, et assurer ainsi un parfait rendement au régime du pourcentage ont porté leurs fruits.

Le marché, depuis la réduction du pourcentage à 3 %, le 24 novembre dernier, s'est ressaisi tout d'abord, puis, au fur et à mesure que s'assainissait la situation, s'est rétabli à un niveau raisonnable.

En culture, le blé de 74 kilos valait environ 150 fr. départ le 18 décembre, notamment en Beauce. Il vaut aujourd'hui 155 fr. Les blés de faible poids ont particulièrement profité des conditions meilleures de vente.

LA TACTIQUE A SUIVRE

Depuis quatre mois, jusqu'au 11 novembre, date de la création des permis d'importation, une campagne serrée a été menée contre la loi du pourcentage.

Par le développement de la fraude, à l'emploi des blés exotiques savamment orchestrés, rien n'a été négligé pour créer une panique de baisse.

On voulait démontrer que le régime du pourcentage mal appliqué était inapplicable. On voulait faire capoter — à la baisse — le régime du pourcentage, sauvegarde de la production française contre les importations excessives.

Les producteurs ne sont pas tombés dans le piège : avec calme et sang-froid et sans désespérer de la loi du 1^{er} décembre, ils ont étudié un régime de contrôle qui lui assure sa pleine efficacité.

Les détracteurs de la loi ont alors changé leur tactique. Criant plus fort que nous contre la fraude, ils ont proposé un régime de contingentement et de contrôle des importations si sévère qu'il aurait retiré au pourcentage toute sa souplesse, jusqu'à anéantir la loi par l'excès même de son application.

La encore, les producteurs ne se sont pas laissés faire. Ils ont mis au point et fait accepter le système des permis d'importation : laissant au jeu de la loi du pourcentage sa souplesse — qualité essentielle qui fait toute sa valeur — le permis d'importation permet un repérage précis des importations et le contrôle efficace des blés importés, sans modifier en rien le principe fondamental de la loi : la limitation de l'emploi des blés étrangers, sans contingentement rigoureux, dangereux et pratiquement impossible des entrées.

Devant l'échec de la dernière ma-

œuvre, on tente aujourd'hui autre chose.

Depuis une quinzaine, le marché a été plus ferme ; on sentait en même temps une tendance nette à « pousser à la hausse ».

Le moment est bien choisi, les difficultés économiques, le chômage croissant rendent l'opinion nerveuse. Une hausse du prix du pain serait mal acceptée.

Ce qu'on voudrait bien obtenir, par une brusque poussée de hausse, c'est une réaction de l'opinion contre la politique du blé, contre le 3 %, rendu temporairement nécessaire par les excès antérieurs de l'importation, contre le principe même du pourcentage et toute la réglementation protectrice.

Une fois de plus les producteurs ne s'y laisseront pas prendre. Actuellement — bien que les cours soient encore insuffisants pour compenser le déficit du rendement et la perte sur les blés de faible poids — une hausse prononcée du « prix du blé » et du « prix du pain » ne manqueraient pas d'être exploitée contre la culture.

Les producteurs d'ailleurs le comprennent. Nombreux sont les syndicats qui, depuis une quinzaine, nous ont exprimé leur avis, estimant que tout l'effort doit porter sur la stabilisation des cours du blé, non sur leur élévation ; et sur la défense des autres produits — céréales secondaires — au premier chef — moins bien protégés et sauvegardés que le blé.

La Vie Syndicale

Saint-André-des-Eaux

Dimanche 17 janvier, au bourg de Saint-André, à 9 heures le matin, réunion syndicale et causerie agricole par M. R. Faivre. Tous nos adhérents sont priés d'y assister.

Saint-Marc-sur-Mer

L'Assemblée générale du Syndicat agricole de Saint-Marc-sur-Mer aura lieu le dimanche 17 janvier 1932, à 14 h. 30, salle du Bureau de tabac, à Saint-Marc.

Electrification Rurale

Des conférences sur l'électrification rurale auront lieu, le dimanche 17 janvier, à :

LA MONTAGNE, Salle de l'Union des Sociétés, à 8 h. 30.
LA CHEVROLIERE, Salle Biton, à 11 h. 30.

Tous les agriculteurs sont invités.

Un Ministre à Nantes

M. Gignoux, sous-secrétaire d'Etat, est venu lundi dernier à Nantes, pour inaugurer les nouveaux locaux de l'Association Industrielle, Commerciale et Agricole de l'Ouest, 1, rue Arsène-Leloup. L'agriculture était représentée par MM. Louis Lefeuve, président de l'Office Agricole, et de Camiran, président du Syndicat Central.

Il y avait là tous les représentants de notre industrie, de notre commerce, de notre marine marchande, armateurs, etc... Plusieurs prirent la parole pour exposer leurs doléances, relativement à la crise économique et au chômage. M. Louis Lefeuve, en une allocution très appropriée, signala au Ministre les besoins et desiderata de notre agriculture régionale.

HERNIE

CHUTES DE LA MATRICE

CL. 16 MÉDECINE CHIRURGIE

DÉPLACEMENTS DES ORGANES

PAR LA MÉTHODE

LEROUX

Combien nombreux hélas, sont ceux qui, aujourd'hui, portent encore de vulgaires bandages PLUS JANGEREUX pour eux que leur propre infirmité.

Et cependant un TRAITEMENT RATIONNEL, appliqué par les soins d'un spécialiste, a toujours raison de cette infirmité GRAVE ET TROP SOUVENT HÉRÉDITAIRE.

Voici quelques attestations émanant toutes de personnes bien connues dans notre région et qui voudraient convaincre les hésitants :

M. Gustave Gantier, la Cornillière de Saint-Marc-sur-Mer.

M. François Réti, à la Ridelette, commune d'Erbray.

M. Pénicoulet, à la Viellerie, en Saint-Joseph.

M. Henri Pnaud, au Pont-d'Erbray, en Saint-Hilaire-de-Chaléons.

Mme Boute, au Pommier, par Legé.

M. A. Timonnier, à Nort-sur-Erdre.

M. Pineau, à Saint-Jean du Pellerin.

M. Croisard, à Châteaubriant.

M. L. Charnaud, au Pallet.

Mme Gastineau, à la Chapelle-Glain.

M. J.-B. Pellerin, à Sainte-Pazanne.

Mme Chouin, à Plessey.

Tous guéris en quelques mois, sans gêne, sans opération, sans arrêt de travail.

Devant de tels résultats, toute personne, soucieuse de sa santé et de ses intérêts, comprendra qu'elle doit s'adresser à un Spécialiste de sa Région.

M. LEROUX ayant son cabinet à Nantes, peut, par sa présence constante, suivre constamment sa clientèle de près.

Mme LEROUX reçoit les Dames. Faites donc appel aux conseils éclairés de notre renommé praticien NANTAIS qui vous recevra gratuitement tous les mois à :

NANTES, tous les samedis, de 9 h. à 11 h. et de 2 h. à 4 h., en son cabinet, 6, rue du Petit-Bacchus (près la place du Bouffay).

Saint-Etienne, lundi 18, Hôtel du Cheval-Blanc.

Legé, mardi 19, hô. du Cheval-Blanc, Geneston, mercredi 20, hô. Pennaud, Saint-Nazaire, vendredi 22, Hôtel de France.

Pontchâteau, lundi 25, hô. Boutemy, Vallet, mardi 26, Hôtel Guindon.

Machecoul, mercredi 27, hô. de la Bi-cyclette.

Plessey, jeudi 28, Hôtel Bertrand.

Saint-Père-en-Reiz, vend. 29, Hôtel du Commerce.

LEROUX, Spécialiste herniaire

6, Rue du Petit-Bacchus

(près la Place du Bouffay) - NANTES

Madame LEROUX reçoit les Dames

le français consomme du blé français. Pour votre terre vous devez donc exiger du super français.

Service de Consultations de Droit rural et de Défense juridique

Nous venons d'organiser pour nos adhérents un nouveau Service de Consultations de Droit Rural et de Défense Juridique et Fiscale, concernant toutes questions : baux, mitoyenneté, bornages, impôts, vérifications d'impositions, droits de successions, ventes, échanges, contrats, etc., etc...

Les syndiqués qui désireront recourir à ce nouveau service devront nous adresser, par lettre, leurs questions aussi détaillées que possible (avec plan ou schéma s'il est nécessaire) et joindre, pour couvrir les frais de cette consultation (recherches, affranchissement, etc...), la modique somme de 5 francs par question.

Ce service est strictement réservé à nos adhérents. Ils peuvent compter sur la discrétion la plus absolue, pour tous les renseignements contenus dans leur lettre. Toutes nos réponses seront adressées directement au demandeur, sous pli cacheté. Ne pas omettre d'écrire bien lisiblement son adresse.

Adresser toutes correspondances au nom de M. R. Faivre, Service technique du Syndicat, 2, rue Scribe, Nantes.

Défense des Arbres fruitiers contre les parasites

Sous le patronage de la Chambre d'Agriculture et de l'Office agricole de la Loire-Inférieure, la Compagnie des Chemins de fer d'Orléans organise, avec le concours de la Direction des Services Agricoles, une série de démonstrations, concernant les traitements d'hiver des arbres fruitiers, en vue de les débarrasser de leurs parasites végétaux ou animaux.

Ces démonstrations auront lieu : à Châteaubriant le 5 février, à La Chapelle-sur-Erdre le 6 et à Savenay les 7 et 8 février.

Dès maintenant, l'attention des agriculteurs est attirée sur la nécessité d'organiser la lutte contre les ennemis de nos arbres fruitiers : mousses, lichens, insectes tels que :

ver des pommes, l'anthracose, les chenilles fileuses comme l'hyponomeute, etc...

Les démonstrations envisagées ont pour but de montrer qu'il est possible actuellement d'entreprendre une lutte efficace contre eux en utilisant des appareils perfectionnés et des produits tels que les huiles d'anthracène ou dérivés de certaines matières colorantes.

Dans chacune des localités désignées, il sera procédé à des essais publics chez des agriculteurs qui ont bien voulu mettre leurs vergers à la disposition des organisateurs : M. E. de la Provoté, à la Mercerie de Châteaubriant ; M. Jahan, au Chêne-Vert, en La Chapelle-sur-Erdre ; Hospices de Savenay.

Tous ceux qui s'intéressent aux fruits à cidre ou à couteau assisteront nombreux à ces manifestations.

CULTIVATEURS ! MEFIEZ-VOUS DES COURTISERS INCONNUS, VENDEURS DE GRAINES OU PLANTS DE SEMENCES. NE SIGNEZ AUCUN CONTRAT A LA LÈGÈRE. CONSULTEZ-NOUS AUPARAVANT.

NE LAISSEZ PLUS VOTRE FUMIER SEC et en DÉSORDRE

C'est un gaspillage ruineux et si vous avez, comme c'est indispensable, une fosse à purin, arrosez copieusement votre fumier avec ce purin ou avec de l'eau puisée dans la mare.

La POMPE « NIAGARA », création des Etablissements ERNEST RONOT, est sans contredit la plus qualifiée pour vous donner satisfaction. Son débit est énorme, 12.000 litres environ à l'heure, et elle puise à toute profondeur. Elle ne s'engorge jamais. Son vidage instantané permet son déplacement rapide et lui assure toute garantie contre le gel. Sa durée est illimitée grâce à sa construction très soignée en tôle galvanisée. Cette pompe peut être employée seule ou montée sur brouette.

Pour le vidage des fosses à purin, l'épandage du purin et le transport de l'eau, nous vous recommandons le

Tonneau « IDEAL » Sa capacité varie de 500 à 1.500 litres, il est en tôle

d'acier, léger, robuste, étanche et durable ; il se transporte facilement dans n'importe quel terrain. Il se livre avec ou sans pompe. C'est réellement le TONNEAU « IDEAL ».

Pour renseignements détaillés sur ces appareils et tous autres, demandez aujourd'hui même aux

Etablissements Ernest RONOT SAINT-DIZIER (Haute-Marne) - Tél. 36, le nouveau catalogue illustré N° 59.

PRIX-COURANT

(Valable sauf variations et jusqu'à nouvel avis)

Alimentation du Bétail

Farine de Manioc..... 100 »
Riz Saigon n° 1, par 100 kilos 115 »
Issues de riz..... 75 »
Remoulage de fèves..... 78 »
Maïs pour volailles..... 75 »
Les 100 kilos logés sur wagon Nantes, Chantenay
« LE TITAN »..... 105 »
Farine alimentaire pour porcs et bovins.
Les 100 kilos logés, sur wagon Chantenay.

Farine « La Reine », 124 fr. les 100 kilos logés, départ Plessé.
Tourteaux Arachide..... 115 »
Coprane en pain... 90 »
Sorgho..... 90 »
Les 100 kilos logés sur wagon Nantes.

Produits des Etablissements Arsène Bertin

ALIMENTATION GENERALE

Proviende « Sucraff » N° 1... 75 »
« Sucraff » N° 2... 72 »

ALIMENTATION DES CHEVAUX

Aliment complet N° 1, 40 %

avoine, 35 % mélasse..... 95 »

Aliment « Le Picotin », pour chevaux de campagne (suc-

cédanés, avoine tourteaux) 103 »

ALIMENTATION DES PORCS

Optima pour engraissement

des porcs..... 109 »

pour porcelets et truies. 160 »

Les 100 kilos logés sur wagon Nantes-Saint-Joseph ou pris à l'usine.

ALIMENTATION DES BŒUFS VACHES ET VEAUX

Optima Lait..... 112 »

Optima pour engraissement

des bœufs..... 120 »

Optima, farine lactée pour

veaux, par sacs de 5 k., 15 50

Aliments mélassés

Mélasse Say, 80 % mélasse..... 86 »

Son mélassé Say, 50 %..... 103 »

Paille mélassée Say, 50 %... 72 »

Les 100 kilos logés sur wagon Paris-Gobelins et Pont-d'Ardres.

Provendeine

Infatigable pour l'élevage des por-

celets et engraissement des porcs,

15 fr. la boîte, pris au bureau du

Syndicat.

Aliments pour Volailles et Lapins

Granulé condensé..... 115 »

Grande Pondeuse..... 130 »

Farine de viande..... 130 »

Farine d'os alimentaire..... 87 »

Les 100 kilos logés sur wagon Vertou.

Aviculture de l'Ouest

Boulettes « OVOX » pour

pondeuses..... 130 »

Proviende « LAPOX » pour

lapins..... 120 »

Farine de Poisson supérieure

— Viande extra..... 165 »

Coquilles huîtres..... 50 »

Sur wagon départ Nantes.

Bâches

Une bonne bâche est la meilleure

assurance contre la pluie !

Double couture, coins renforcés, vil-

lons en cuir tous les mètres, 1^{er} 50 de

cordo à chaque coin, ou cordes à con-

liss- sur les largeurs, au choix du pre-

neur. Marques comprises, marchandise

départ gare Paris.

NOUVEAUX PRIX, EN BAISSE

Pour le mètre carré confectionné :

Jute : vert gras ou vert enduit 11 »

Lin et Jute : vert gras..... 11 75

Lin : vert gras..... 13 60

Chanvre : N° 1 vert gras ou

cachou..... 14 65

— N° 2 vert gras ou

cachou..... 16 75

— N° 3 vert gras..... 19 65

Coton : N° 1 vert enduit... 13 35

— N° 2 vert gras ou

cachou..... 14 65

— N° 3 vert gras..... 17 25

— N° 4 vert gras..... 18 85

Passer les commandes au Syndicat.

Chaux

Grosse chaux en belles pier-

res blanches..... 105 »

Les 1.000 kilos en vrac sur wagon

Champtocé et par 8.000 kilos mini-

mum.

Chaux blutée pour amende-

ments..... 125 »

Fleur de chaux blutée pour

vigne..... 140 »

Les 1.000 kilos livrés en sacs de

35 kilos facturés et repris au même

prix si rendus dans le délai de 3

mois.

La chaux blutée peut être livrée

en sacs papier « Kraft » à 3 épais-

seurs, très résistants, pouvant con-

tenir 45 kilos de chaux, moyennant

Mais roux des Landes... (au cours)
— blanc des Landes... (au cours)
— Plata... (au cours)
— Ruffee... (au cours)
POUR TOUTES AUTRES GRAINES
à pour quantité plus importantes
ou inférieures à 1 kilo, nous de-
mander le prix.

Graisses Agricoles

GRAISSE JAUNE EXTRA, 5 fr. la
boîte de 1 kgr. en vente au Syndi-
cat, ou par 24 boîtes.
Par tambour de 50 kil.,
franco... 4 10 le kilo
Par fût de 100 kil. franco 3 60 le kilo
Graisse rose pure; Graisse vaseli-
née et Valvol. Nous consulter.

Gants en Caoutchouc

Pour épandage de l'acide sulfuri-
que. Qualité extra. La paire : 22 fr.
Prix net, à Nantes ou départ Nantes.
En commandant, indiquer : grande,
moyenne ou petite taille.

Huiles Comestibles

Établissements H. de la Tuillaye
HUILE D'OLIVE
Par estagnon de 5 litres... 59 »
(logés franco gare).
Par estagnon de 10 litres... 113 »
(logés franco gare).
HUILE « LA DELICATE »
5 litres, La Délicate, logés franco
gare, 35 fr.
10 litres, La Délicate, logés franco
gare, 66 fr.
5 litres, La Délicate, logés départ
Nantes, 29 fr.
10 litres, La Délicate, logés départ
Nantes, 57 fr.
28 litres, La Délicate, nus départ
Nantes, 4 fr. 60 le litre.

Pommes de Terre de Semence

Idéale, Esterlingen... 108 »
Jaune de Hollande... 100 »
Early Rose, Flucke géante de
Saint-Malo, Fin de Siècle... 102 »
Abondance de Montvilliers... 104 »
Rosa... 128 »
Etoile du Nord... 90 »
Institut de Beauvais... 68 »
Ronde Jaune, Géante Sans
Pareille, Andréa, Populaire,
Mondiale, Industrie, Ronde
Jaune du Trégor, Chardon,
Wolham, Rouge Fari-
neuse, Professeur Macrecher
Géante Blanche... 58 »
Géante Bleue... 56 »
Les 100 kilos logés départ Bretagne.
Pour quantités importantes, nous
consulter.

Autrefois les pous étaient toujours
à plat; sortais rarement en vélo



depuis que madame a fait plaisir
DES INCROYABLES BAUDOU
se font tous mes courtes en vélo
LES EGUSOTTES (GIRONDE)
EN VENTE CHEZ TOUTS LES MARCHANDS DE CYCLES

Pèse-Acide

Pour l'acide sulfurique... 8 50
En vente à nos Bureaux.

Produits Viticoles

Sulfate cuivre suivant marque fran-
çaise ou belge... 130 à 185
Sulfate cuivre anglais... 190
(Pour quantité impor-
tante, nous consulter).
Bouillie Azur... 198
Soufre... (au cours)
Sulfostéatite... (au cours)
Arséniate de plomb... (au cours)
Colle extra à la gélatine
purifiée, le litre, départ
Angers... 6
Réduction par quantité.
Tania à l'alcool, extra pur,
garanti 90-95 % d'acide
lannique, la boîte de
250 grammes pour 20 à
22 hectolitres... 10
Autres produits pour vigne
nous consulter.
Sel dénaturé... (au cours)

Savons

Savon, marque G.H.B., blanc
extra, 72 % d'huile, garanti
pur... 265 »
Ces prix s'entendent aux 100 kilos
par caisse de 500 grammes.
Savon Croix d'Or... 270 »
Les 100 k. départ Nantes.

Sécheurs

Petite taille... 15 »
Moyenne taille... 18 »
En vente à nos Bureaux.

Foires et Marchés de la Semaine

Dimanche 17 janvier : Grandchamp.
Lundi 18 : Belligné, La Boissière-
du-Doré, Fay-de-Bretagne, Nozay,
Pontchâteau.
Mardi 19 : Legé, Mouais, Pornic,
Montoir-de-Bretagne, Paulx.
Mercredi 20 : Aressac, Couëron,
Montbert, Châteaubriant, Savenay,
Jeu de la Vierge, Héric, Le Pel-
lerin, Plessé, Ancenis, La Chapelle-
Heulin, Cordemais.
Vendredi 22 : Savenay, Sucé, Clis-
son, Paulx.
Samedi 23 : Arthon-en-Retz, Mouzeil.

Etude de M^{re} Raoul CHAILLOT,
14, rue de la République, Nantes.
A Vendre à l'Amiable
Commune de Mauves-sur-Loire
UN MOULIN A VENT muni d'un mo-
teur, avec maison d'habitation et jardin.

SAUVEZ VOS MOUTONS

La douve ravage les troupeaux, le
FILIDOUVE EN 48 HEURES
Livré en capsules, le FILIDOUVE
d'absorbe très facilement et sa composition
d'acide filicide pur, agit plus actif
que l'extrait éthéré de fougère mâle, en
fait la médication la plus économique.

Demandez aujourd'hui-même notre brochure dé-
taillée en utilisant le bon coupon. Elle vous sera
adressée gratuitement.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES
PRODUITS VÉTÉRINAIRES
3, Rue Barbagnère
PARIS (16^e)
Monsieur le Directeur de la SOCIÉTÉ FRANÇAISE
DES PRODUITS VÉTÉRINAIRES
3, Rue Barbagnère, PARIS-16
Veuillez m'adresser votre brochure gratuite
POUR LES OVIDES ET LES BOVINES CONTRE LA DOUVE
Nom et prénom :
Adresse :
Département :

BAISSE de PRIX

Demandez notre nouveau Tarif

Le XI^e Salon de la Machine Agricole

Le XI^e Salon de la Machine agricole,
marché mondial de la machine agri-
cole, aura lieu à Paris, au Parc des
Expositions, du mardi 19 au diman-
che 24 janvier 1932.

Cette manifestation, qui est orga-
nisée par l'Union des Exposants de
machines et d'outillage agricoles, sous
le patronage du Ministère de l'Agricul-
ture, a pris une ampleur qui la
place au tout premier rang parmi les
expositions de machines agricoles du
monde entier.

Elle groupe plus de 700 Maisons,
dans de vastes halls couvrant plus de
50.000 mètres carrés.
Les acheteurs français et étrangers
y viennent en très grand nombre.
Une Section spéciale de Machines
nouvelles, annexée à ce Salon, grou-
pera toutes les nouveautés en ma-
tière de machines agricoles.
La Foire Nationale de Semences
aura lieu en même temps que le
Salon de la Machine Agricole, et dans
la même enceinte.

Offres et Demandes

Service réservé à nos Adhérents
Ecrire ou s'adresser au Syndicat,
2, rue Scribe, Nantes
Tarif : 5 francs par annonce et
pour une seule insertion.

OFFRES

167. — A vendre, beaux plants de
vignes greffés et producteurs directs
recommandés, authenticité et sélection
garanties. S'adresser à M. E. Gi-
rault, Viticulteur-Pépiniériste, do-
maine de la Ronde, à Jaunay-Clan
(Vienne).
186. — A vendre plants de vigne
greffés, sélectionnés des meilleures
variétés du Pays. S'adresser à M.
Emeriaud Armand, Viticulteur, Le
Pallet (L.-L.).
183. — A vendre, plants de vi-
gnes racinés et greffés Muscadet,
Gros-Plants, Pinot et Hybrides de
Seibel n° 4986-880, cépage à vin
blanc, et Seibel n° 4643 et 5455 rou-
ge, Baco rouge n° 1, Noha, Othello
et Bertille Seyvres 450 et autres. Les
acheteurs pourront visiter les pépi-
nières et aussi ses vignobles en rap-
port d'Hybrides, de Muscadet, Gros
Plant et Pinot. S'adresser à M. Me-
neux Auguste, Viticulteur au Gui-

neau, la Chapelle-Basse-Mer, qui
donnera tous renseignements.
191. — A vendre, propriété rap-
port et agrément, au bord de l'Er-
dre, joli site, à proximité de Nantes.
Maison d'habitation et grandes dé-
pendances. Petite ferme. Contenance
totale, 11 hectares 1/2, dont 9 en po-
tager, verger, terres labourables.
Terres d'excellente qualité convenant
à culture maraîchère. On vendrait
au besoin séparément, habitation et
terre environnante.

193. — A vendre plants de vignes
racinés, d'Hybrides producteurs di-
rects : Seibel 4643. — Roi des Noirs
4986. — Rayon d'Or 5455-5468. —
Baco N° 1 et 22-A. — Bertille-Seyve,
2362. — Coudere, Gaillard, etc...
S'adresser à M. Anneau, Le Chêne,
La Chapelle-Basse-Mer (L.-L.). Au-
thenticité entièrement garantie, no-
tices descriptives et prix courants
sur demande.

197. — Vignobles et pépinières
des meilleures variétés d'Hybrides
sélectionnés. Seibel blanc 4986
4995, 5409, 6168, Rouge 4643, 5455,
5487, 6903. Bertille-Seyves, Baco,
Gaillard, etc..., très beaux plants et
boutures. Prix spéciaux par grosse
quantité, authenticité garantie.
S'adresser à M. Terrien-Biret, vi-
ticulteur à la Blanchardière, La
Chapelle-Basse-Mer.

202. — A vendre en culture vigne
greffés de pays et d'Hybrides. Hy-
brides racinés directs, meilleures va-
riétés. Arbres fruitiers et forestiers.
Rosiers. Greffes d'asperges Argen-
teuil. S'adresser à M. Victor Morille,
203. — Pépinières J. Foulonneau,
Saint-Christophe-la-Croix (M.-et-
Loire), offrent plants de vignes gref-
fés et hybrides nouveaux, pommiers
à cidre et arbres fruitiers franco
toutes gares. Prix courant franco.

205. — A vendre plants de vignes
greffés Gros-Loir de Cinq-Mars et
Gros-Plants, producteurs directs des
meilleures variétés rouge et blanc
Seibel, Baco, Gaillard, Auxerrois
Noah, etc... Prix intéressants. S'adres-
ser à M. Chesneau, horticulteur, La
Bernerie (L.-L.).

207. — A vendre un camion, bâche
noir, à un cheval, en bon état.
S'adresser Fromagerie Nantaise, ave-
nue de l'Éperonnière, 11 bis, Nantes,
de 9 à 12 heures.

237. — Viticulteurs, plantez les
cinq meilleures variétés actuelle-
ment connues pour votre région, les
seules donnant vraiment satisfaction
sous le rapport de la vigueur, de la
résistance aux maladies, de leur gros
rendement, de la qualité de leur vin

absolument net de goût. En blanc :
Seibel 4995, Baco 22-A. En rouge :
Seibel 4643, 5455, Baco n° 1. S'adres-
ser à M. Corneteau, propriétaire, Bal-
le-Fontaine, Paulx.

248. — Plants d'asperges à ven-
dre « Grosse d'Argenteuil » premier
choix, bien sélectionnée, la plus ha-
bitive et productive. Les intéressés,
faire leur commande au plus vite.
S'adresser à M. Victor Chapeau Pé-
re, à Belle-Vue, Ste-Luce-sur-Loire.

252. — A vendre à l'amiable une
ferme, composée de bâtiments, jardin,
cours, terres, vignes et prés, le tout
d'un seul tenant, pour une superficie
de 37 hectares.

253. — A vendre chèvre blanche,
belle race, 3 ans 1/2, devant avoir
chevreau fin mars. Bonne laitière.

1. — A vendre, bonne charrette à
boeuf, livrable de suite. S'adresser au
Syndicat.

2. — A louer pour 22 avril 1932,
la ferme du Bois-Bourdon, commune
de Saint-Hilaire-de-Mortagne, près
Cholet, contenant 37 hectares, d'un
seul tenant. S'adresser au Syndicat.

3. — A affermer, commune de Val-
let, pour le mois d'avril 1932 ou pour
le 1^{er} novembre 1932 : terres, prés,
vignettes, une parcelle de marais d'une
contenance de 5 hectares 1/2, avec
logement. Convientrait à ménage qui
trouverait au besoin occupation chez
le propriétaire.

4. — A vendre, voiture anglaise
quatre places, bon état, avec harnais.
S'adresser à M. Lechat, chemin de la
Haluchère, Douler.

5. — A louer, jouissance 24 avril
1932, une bordière de 20 hectares
environ, au centre de la Baule, con-
viendrait pour vente de lait et de
légumes aux baigneurs. S'adresser à
M. Landois, 9, rue Gresset, Nantes.

6. — A louer de suite, Saint-Séba-
stien-sur-Loire, une petite ferme.
S'adresser à M. Simon, 6, rue Urvo-
y-de-Saint-Bedan, Nantes.

7. — A affermer séparément, pour
11 novembre 1932 : deux petites mè-
sures contenant à peu près chacune
de 15 à 20 hectares, sises commune
de Saint-Brevin-les-Pins. Pour affer-
mer et pour conditions, s'adresser à M.
Alfred Durand, ancien maire, route
du Pointeau, Saint-Brevin-les-Pins.

8. — A louer pour le 23 avril 1932,
ferme d'environ huit hectares, en ter-
res, prés et vignes, située à trois
kilomètres de Vallet. S'adresser au
Syndicat.

9. — A louer pour le 25 avril 1932,
métairie de 29 hectares, commune de
La Chevrolière. S'adresser à M^{re} Ré-

gent, notaire, 2, rue J.-J.-Rousseau,
Nantes.

DEMANDES

135. — Homme seul, 42 ans, de-
mande place, à toutes mains, pour
campagne ou propriété bourgeoise.
S'adresser au Syndicat.

1. — On demande, de suite, bonne
à tout faire. Ecrire à Mme Couéroux,
7, rue Mondésir, Nantes.



Grains et Farines

Durant le cours de la semaine ac-
tuelle, notre COOPÉRATIVE a payé les
céréales entre :
150 et 152

suivant qualité et poids spécifique, ac-
cort gares grands réseaux.
Voici les Cours officiels des céréales
et farines dans notre région, à ce jour :

Cours du 14 janvier

Blé moulu sans ail, 150 à 151
Blé sans ail, base 73 kilos
reversibles... 152 à 153
Avoines grises ou noires... 101
Avoines bigarrées... 92
Sarrasin (Bretagne)... 87
Sarrasin (Loire-Inférieure)... 90
Orge indigène... 73
Orge Danube 68/69 kilos... 77
Orge Maroc... 67
Son (Moulin de la Loire)... 62
Son (Paris)... 64
Son d'Algérie... 63
Maïs Indochine... 61
Maïs Plata... 66
Maïs Maroc... 68
Maïs Bessarabie... 69
Ces cours s'entendent par wagon com-
plet, départ lieux de production

Légumes et Primeurs

MARCHE DU CHAMP DE MARS

Cours du 15 janvier
Artichauts, les 12, 12 fr. — Better-
aves, les 12, 6 fr. — Carottes, le kilo,
0,40. — Céleri rave, la botte, 7 fr. —
Céleri blanc, la botte, 7 fr. — Choux
pommés, les 16, 12 fr. — Choux-fleurs,
les 11, 20 fr. — Choux Bruxelles, le
kilo, 1,75. — Cresson, les 12, 8 fr. —
Chicorées, les 12, 2 fr. — Endives, le
kilo, 2 fr. — Escaroles, les 12, 2,25. —
Epinards, le kilo, 3 fr. — Laitues,
les 12, 2,50. — Mâche, le kilo, 2,25. —
Navets, la botte, 1,50. — Oseille, le kilo,
2,50. — Oignons, le kilo, 2 fr. — Pom-
mes, le kilo, 1,25. — Pissenlits, le kilo,
4 fr. — Poireaux, la botte, 3 fr. —
Radis, les 12, 5 fr. — Salsifis, la botte,
2 fr. — Scorsonères, la botte, 1,75.

Cours des Vins

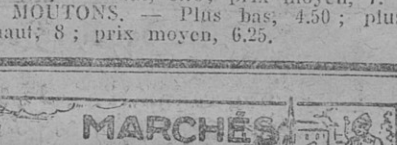
Muscadet 1^{er} choix... 700 à 750
Muscadet 2^e choix... 650 à 700
Gros-Plant 1^{er} choix... 550 à 600
Gros-Plant 2^e choix... 500 à 550
Noah (suivant le degré)... 80 à 120

Cours du Bétail

Syndicat de la Boucherie de Nantes
Cours du 8 janvier

On cote le demi-kilo :
VEAUX. — 1^{re} qual., 7,75 à 8,75 ; 2^e
qual., 6,50 à 7,50 ; 3^e qual., 5,25 à 6,25.
BOEUF. — 1^{re} qual., 7,75 à 8,75 ; 2^e
qual., 6,50 à 7,50 ; 3^e qual., 5,25 à 6,25.
MOUTON. — 1^{re} qual., 8,75 à 9,75 ; 2^e
qual., 7,50 à 8,50 ; 3^e qual., 6,25 à 7,25.

PRIX DU KILO SUR-PIED
BOEUF. — Plus bas, 2 ; plus haut,
5 ; prix moyen, 3,50.
VEAUX. — Suivant qualité : Plus bas,
5,25 ; plus haut, 8,75 ; prix moyen, 7.
MOUTON. — Plus bas, 4,50 ; plus
haut, 8 ; prix moyen, 6,25.



Marché du 11 janvier. — Bœuf, 118-
120 fr. ; veau, 90-95 fr. ; agneau, 115-
120 fr. ; porc, 90-95 fr. ; volailles de
terre, 50 à 60 fr. ; canards, 45 à 50 fr. ;
5,75 à 6 fr. ; œufs, la douzaine, 6,75 à
7 fr. ; Poulets, la couple, 24-36 fr. ; ca-
nards, la couple, 24-30 fr. ; pigeons, la
paire, 9 à 10 fr. ; lapins, la pièce, 12 à
14 fr. ; lapins de garenne, la pièce, 6-30
à 7 fr. ; Pailles, les 1.000 kilos, 220-230 fr. ;
foin, 280-300 fr.

Pores gras, amenés 35, vendu le kilo
4,75 à 5 fr. ; pores maigres, amenés 100,
vendu le kilo 4,50 à 4,75. Porcs gras,
amenés 300, vendu de 50 à 90 fr. pièce.

NOZAY
Farine de froment, 215 à 216 fr. ;
farine de sarrasin, 175 à 180 fr. ;
Blé, base 72 kilos, 144 à 145 fr. ; seigle,
92 à 93 fr. ; orge de mouture, 78 à 80 fr. ;
avoine, 92 à 94 fr. ; sarrasin, 83 à 84 fr. ;
son, 75 à 76 fr.

PAIMBOEUF
Farine, 218 à 220 fr. ; blé 140 à 142 ; avoi-
ne, 94 à 96 ; blé noir 98 à 100 ; son 85.

Beurre, en gros, le kilo, 10,75 à 11, la
livre 5,50 à 5,60 ; œufs, la douzaine 7,50 à
8,50. Poulets, 25 à 35 ; canards domes-
tiques, 34 à 38 ; pigeonneaux 9 à 11,50 ;
lapins, la pièce, 15 à 21.
Beufs gras, le kilo, 3,40 à 3,80 ; tan-
neux 3,40 à 3,60 ; vaches 3,20 à 3,50 ;
veau 3,50 à 4,40 ; moutons 6,20 à 6,50 ;
pores 5,20 à 5,80 ; foin, les 500 kilos, 75
à 80 ; paille 110 à 115.

VIEILLEVIGNE
Blé, 144 ; avoine, 95 ; blé noir, 95 ;
Poulets gros, la couple, 55 ; moyeux, 40
à 45 ; lapins, la pièce, 12 à 15. — Beufs
gros, le kilo sur pied, 4 ; beufs de tra-
vail, la paire, 5,50 à 6,50 ; vaches gras-
ses, le kilo, 3,50 ; vaches laitières, l'uni-
té, 2,000 à 2,500 ; taureaux, le kilo, 3,50.

L'Imprimeur-Général : F. DUPAS.

SCORIES THOMAS
LE MEILLEUR ENGRAIS PHOSPHATÉ
DES TERRES PAUVRES EN CHAUX
SEMEZ EN BEAUCOUP !
VOS TERRES RENDRONT DAVANTAGE
PUBLICITE H. DANHAUD

Rester constipé c'est s'empoisonner

Vos digestions sont-elles lentes,
avez-vous la bouche mauvaise, la
langue chargée; manquez-vous d'appé-
tit; êtes-vous sans entrain, somno-
lent, sans cesse sujet aux migraines?
Ne cherchez pas, vous êtes constipé.
Votre intestin se boursouffle, les ré-
sidus putrides envahissent l'orga-
nisme infectent le sang et déclenchent
les plus graves accidents : entérite,
appendicite, typhoïde, érysipèle, dyspep-
sie, néphrite, neurasthénie, eczéma,
hémorroïdes. Une constipation, même
légère, ne doit pas être négligée.
Le remède : la purge ! Non, cette
médication brutale violente l'intestin
sans le redécharger ; il faut employer
la manière douce, lui réapprendre
à fonctionner normalement. Pour
cela rien de mieux que le meilleur
remède naturel, la TISANE DES
CHARTREUX DE DURBON à base
de plantes des Alpes aux vertus
éprouvées. Elle désinfecte l'intestin,
active les sécrétions glandulaires,
opère ainsi la dépurcation du sang et
la résurrection de tous les organes.

1^{er} février 1930.
Je viens, par la présente, vous remercier
des bienfaits de votre incomparable
Tisane des Chartreux de Durbon, qui
m'a débarrassé d'une constipation opi-
niâtre dont j'étais affligé depuis de
nombreuses années.
Publiez ma lettre afin que les rom-
breux malades qui, comme moi, souf-
frent, sachent qu'il existe un remède à
leurs maux.
M. MORAZZI,
37, boulevard Pierre-Zola, Nice.



TISANE DES CHARTREUX DE DURBON

CIDRE
COLORE - BONIFIE
CONSERVE - CLARIFIE
MALADIES GUÉRIES
PAR LES
PRODUITS GATE
EXTRACTION LA VRAIE MARQUE
PH. H. E. G. LICHÈRE - S. L.

Pépinières Américaines DE L'OUEST

Etablissements Viticoles
Eugène GIRAUULT

Pépiniériste Viticulteur
JAUNAY-CLAN (Vienne)

— Tél. 3 et 75 —

Expositions Nationales
1^{re} Médaille d'Or
2^e Médaille d'Or
3^e Médaille d'Or
40 hectares Vignobles
et Pépinières
Puits artésien des meilleures
variétés - Reproducteurs
directs recommandés
Ventes Champes
1^{re} Médaille d'Or
2^e Médaille d'Or
Champs d'Expériences
Authentique Sélection garantie
C'est aux Pépinières GIRAUULT
que nous devons
nos meilleures Sélection
Agents sérieux acceptés

Cultivateurs

employez en COUVERTURE
sur vos céréales
pour vos RACINES FOURRAGÈRES
pour vos POMMES DE TERRE
Les Engrais

NOVO

à base de :
Nitrate de Potasse
Urée
Phosphate d'Ammoniaque
Phosphate d'Urée
Ils ne décalcifient pas les terres
Ils ont une action
continue et progressive

LA PROVENDE ORIENTALE
Adresser : SASSIN, Produits vétérinaires, ORLÉANS
à l'adresse on revient toujours
amène la FORTUNE à la FERME
Ne donne pas d'odeur à la viande
Brochure gratuite fran.

RELIGIEUSE

MEUBLES NEUFS et OCCASIONS
VENTE et ACHAT
DESPONTAINE-PÉCHER

16, rue Arche-Sèche, NANTES
CONDITIONS DE PAIEMENTS : Livraisons par Services rapides



ENGRAIS d'AUBY

NITRO-SALPETRINE

NITRO-VEGETAL

Fabrique de Meubles

A. FOURNIER-GUERIN
4, Place Duchesse-Anne - NANTES

MEUBLES, LITERIE, TENTURES
SIÈGES, TAPIS
— Remise 5 % aux sociétaires —

Conservation parfaite des œufs
par les excellents et pratiques
COMBINES BARRAL
5 COMBINES BARRAL
pour traiter 500 œufs
11 francs franco
Adresser les commandes
avec mandat-poste dont le
talon sert de reçu à
M. P. RIVIER
fabricant des COMBINES BARRAL
8, villa d'Alesia, Paris 14^e (Prospectus gratuits)

FERMIÈRES

N'oubliez pas, en faisant
vos achats, de réclamer
les TIMBRES - PRIMES

Le Grillon du Foyer

qui vous donneront
les plus jolies primes